



Un grand merci

Depuis le 3 février 2016, c'est le service public municipal qui gère la distribution de l'eau potable à Briis. Après plus de 50 ans de délégation de service public, les élus de Briis-sous-Forges ont saisi l'opportunité de reprendre au secteur marchand la distribution de l'eau. Ce choix, a été mûrement

réfléchi par Bernard Vera et les équipes municipales, et aujourd'hui le bilan des quatre premières années d'exploitation souligne les nombreuses répercussions positives pour le quotidien des usagers que ce choix était judicieux.

Très rapidement, l'analyse budgétaire a démontré que la reprise en régie permettait de dégager des marges de manœuvres financières qui pourraient être réaffectées sur une baisse du prix de l'eau, sur le renouvellement du réseau et sur des investissements nécessaires à l'amélioration du service.

En quatre années, ce choix a permis de baisser le prix de l'eau potable pour les usagers de près de 20% en agissant à la fois sur les leviers du prix de l'eau au m³ et de l'abonnement afin de permettre que cette baisse profite à tous les usagers quelle que soit leur consommation.

Ensuite, au-delà de la présence d'un nouveau service public de proximité qui a fait la preuve maintes fois de la qualité de son accueil dans les locaux chemin de Fontenay, au téléphone ou par courrier électronique, au-delà d'une veille quotidienne de l'état du réseau grâce à la mise en œuvre d'outils modernes de diagnostic, notre régie procure la garantie d'une bien meilleure réactivité aux services des usagers – particulièrement en cas de fuite – puisque les agents sont sur place au quotidien et qu'ils assurent des astreintes 24h sur 24.

C'est donc avec beaucoup d'émotion que je souhaitais m'associer à vous pour saluer non seulement le travail du conseil d'exploitation de notre régie et rendre hommage à son président Bernard Vera. Pendant quatre ans, mais aussi presque autant d'années avant, il a travaillé ardemment à ce projet. Il y a mis, comme à l'accoutumé, toute son énergie et toute sa conviction et aujourd'hui la régie *Eaux de Briis* délivre aux habitants un meilleur service au prix le plus juste. L'eau potable est un bien commun universel qui devrait pouvoir s'affranchir des contraintes économiques du secteur marchand.

À Briis-sous-Forges, ce sont les pouvoirs publics qui assurent cet indépendance, grâce notamment à Bernard Vera et je tiens le remercier.

Emmanuel DASSA
Maire de Briis-sous-Forges

Bien à vous
Emmanuel Dassa

Le Service de l'eau vous accueille

Tous les jours : 9h/12h30

Sur rendez-vous : 13h30/18h

250 chemin de Fontenay - BRIIS-SOUS-FORGES
01 77 63 56 22 • eauxdebriis@briis.fr

En cas d'urgence

Uniquement pour les pannes, fuites, coupures, 24h/24 et 7j/7 :

01 77 63 56 23

LA RELÈVE

Comme chaque année, nous allons procéder à la relève des compteurs d'eau et facturer les consommations d'eau sur la base des index relevés. M. Huberson effectuera cette relève entre le jeudi 4 juin et le lundi 22 juin suivant le planning que vous trouverez au dos. Les règles de distanciation devant être appliquées, M. Huberson ne fera aucune relève dans votre domicile. Par conséquent les abonnés dont le compteur est situé dans leur logement (garage, sous-sol, habitation etc...) sont invités à nous communiquer par e-mail à l'adresse eauxdebriis@briis.fr le relevé effectué en précisant leur nom, adresse et date du relevé ou à nous retourner la carte d'auto-relève qui sera déposée dans la boîte aux lettres, en mairie ou à notre local.

EAUX DE BRIIS



SERVICE PUBLIC DE L'EAU

CARTE D'AUTO-RELÈVE DE CONSOMMATION

Votre compteur ne pourra pas être relevé lors du passage de notre technicien. Vous pouvez découper cette carte et nous la retourner complétée des volumes affichés sur votre compteur.

Date du relevé N° compteur

Nom Prénom

Adresse

Votre compteur indique : m³ (ne pas tenir compte des chiffres en rouge)

À retourner à :
EAUX de BRIIS, 250 chemin de Fontenay ou à déposer en mairie, place de la Libération - 91640 BRIIS-SOUS-FORGES

Calendrier de la relève des compteurs du jeudi 4 juin au lundi 22 juin 2020

Voie concernée	Relève le		
4 Vents (allée des)	22 matin	Louis-François de Saint-Michel (rue)	12 matin
Ajoncs (rue des)	9 après-midi	Machelard (rue)	12 matin
Amos Du Texier (place)	12 matin	Marcel Deiss (rue)	12 matin
André Piquet (rue)	9 après-midi	Marcel Quinet (rue)	17 après-midi
Anne De Boleyn (rue)	8 après-midi	Marguerite Sénéchal (rue)	15 matin
Antioche (rue d')	12 après-midi	Mare (impasse de la)	10 après-midi
Ardillières (impasse d')	4 après-midi	Montesquiou (rue de)	15 après-midi
Armée Patton (rue de l')	5 après-midi	Moulin à Barreau (allée du)	4 matin
Aubépines (allée des)	22 matin	Moulin à Vent (impasse et chemin)	17 après-midi
Aulnettes (chemin des)	4 après-midi	Nénuphars (rue des)	10 après-midi
Bauges (chemin des)	10 matin	Oiseaux (rue des)	9 matin
Bois Chaperon (chemin du)	4 matin	Orme Maillard (rue de l')	8 matin
Boissière (rue)	18 après-midi	Padoue (place de)	15 après-midi
Bosquets (chemin des)	8 après-midi	Petits Bois (impasse des)	4 après-midi
Brosse (chemin de la)	22 matin	Peupliers (rue des)	9 matin
Carmel (route du)	22 après-midi	Pierreuse (ruelle)	18 matin
Chantereine (impasse de)	22 après-midi	Plaine (chemin de la)	22 matin
Charles Godin (rue)	10 matin	Potagers (impasse des)	10 matin
Château (cour du)	8 matin	Poutil (place du)	8 après-midi
Clos Moisson	22 après-midi	Prédecelle (rue de la)	9 après-midi
Derrière les Murs (chemin)	8 matin	Rhododendrons (impasse des)	5 matin
Division Leclerc (rue de la)	9 matin	Robert Le Bis (Place)	11 matin
Écoles (rue des)	11 après-midi	Ronde (chemin de)	19 matin
Étang (rue de l')	5 matin	Roseaux (rue des)	5 matin
Ferme (place de la)	12 après-midi	Roussigny (rue de)	22 matin
File Étoupe (rue de)	11 matin	Sablons (chemin des)	4 matin
Fontaine de Ville (rue)	11 après-midi	Saint-Denis (rue)	8 après-midi
Fontenay (chemin de)	17 après-midi	Sainte-Croix (rue)	8 matin
Frileuse (allée de)	22 matin	Saint-Pierre (allée de)	22 matin
Garenne (chemin de la)	4 matin	Sapins (rue des)	10 après-midi
Gironde (chemin de la)	19 matin	Saules (impasse des)	5 matin
Guillaume De Lamoignon (rue)	15 après-midi	Serpy (chemin)	4 après-midi
Invilliers (chemin d')	22 matin	Simon De Montfort (rue)	11 matin
Jacqueline de Trie (rue)	15 après-midi	Troènes (rue des)	9 matin
Jardins rebus (Impasse et sente)	10 matin	Trousset (rue)	11 matin
Justice (chemin de la)	19 matin	Tulipes (rue des)	9 matin
Libération (place de la)	8 matin	Verdureau (passage)	9 après-midi
Lieutenant Lemoal (rue du)	19 matin	Vieille Terrière (rue de la)	17 matin
		Vignes (chemin des)	19 après-midi

Pour les personnes dont le compteur est inaccessible (en dehors de la voie publique), nous vous demandons d'en libérer l'accès, de nettoyer le regard et si besoin d'en pomper l'eau. En cas d'absence, merci de nous communiquer votre index en remplissant le carton qui sera déposé dans votre boîte aux lettres. Vous pouvez également nous le faire parvenir, sur le coupon présent au recto, sur papier libre ou par e-mail à l'adresse eauxdebrisi@brisi.fr en précisant bien votre nom et la date du relevé.